

2017-2018

**Mes ,
ANNÉES
COLLÈGE AVEC
LE DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE**



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



CONSTRUIRE

le FINISTÈRE de demain avec la JEUNESSE

Chaque année, vous êtes près de **25 000 collégien.ne.s** à franchir les portes des **61 collèges publics** du Finistère.

Les années collège sont des années charnières, les dernières passées ensemble avant l'orientation vers des filières générale, technique ou professionnelle qui contribueront à construire chaque projet de vie.

Par ses actions, le Conseil départemental a pour ambition d'offrir aux jeunes collégien.ne.s **des locaux accueillants, confortables, bien équipés**. Il intervient pour garantir la mixité au sein des établissements, encourage les projets éducatifs, l'emploi du numérique, inscrit progressivement l'ensemble des services de restauration scolaire dans une approche vertueuse à travers la généralisation de la lutte contre le gaspillage et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT).

Le Conseil départemental agit également pour la réussite et la persévérance scolaires, avec un rôle éducatif et de prévention des situations de rupture et des conduites à risques, notamment sur la question du décrochage, des usages numériques, de l'égalité fille-garçon, de la lutte contre les discriminations.

Aider chaque Finisterien.ne à s'accomplir et à se réaliser à travers l'école est au cœur de nos priorités. C'est pourquoi les élu.e.s du Conseil départemental ont souhaité porter à votre connaissance les aides financières ainsi que l'accompagnement éducatif mis en place par différents organismes.

Je souhaite que ce guide puisse vous apporter l'information et les ressources utiles à la construction sereine de votre parcours scolaire.

La jeunesse est à la fois notre présent et notre avenir. Nous entendons lui permettre de réaliser ses aspirations, d'exprimer tous ses talents.

*Je vous souhaite à toutes et à tous
une excellente rentrée scolaire.*



Nathalie
SARRABEZOLLES

Présidente du Conseil départemental
du Finistère

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 ZONE B

RENTRÉE

lundi 4 septembre

VACANCES DE LA TOUSSAINT

samedi 21 octobre
> lundi 6 novembre

VACANCES DE NOËL

samedi 23 décembre
> lundi 8 janvier

VACANCES D'HIVER

samedi 24 février
> lundi 12 mars

VACANCES DE PRINTEMPS

samedi 21 avril
> lundi 7 mai

VACANCES D'ÉTÉ

samedi 7 juillet

CARTE SCOLAIRE

Pour trouver ton collège,
flashe le QRcode
www.finistere.fr



61
collèges publics
dont **6** internats

47
collèges privés
dont **2**
collèges Diwan

43 366
collégien.ne.s
finistérien.ne.s

L'affectation des élèves dans le collège de secteur est automatique. La sectorisation des collèges relève du Conseil départemental, depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004. Elle demeure en vigueur. Cependant, les affectations et les dérogations sont sous la responsabilité de l'Éducation nationale. La carte scolaire des collèges définit la sectorisation des bassins de recrutement des élèves dans les collèges publics sur la base :

- de la capacité d'accueil de chaque établissement ;
- des communes ou quartiers rattachés à un collège ;
- de l'organisation du transport scolaire.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Bretagne est responsable des transports scolaires et interurbains, dont elle assure la gestion en dehors des agglomérations disposant de leur propre réseau de bus.

Comprendre la sectorisation

Pour ajuster cette carte aux évolutions de la population, le Conseil départemental s'appuie sur l'observatoire de la vie collégienne. Chaque année, ce document analyse et fait des projections des effectifs sur 5 ans, dans les collèges publics et privés, grâce à une vision fine de la géographie et de la démographie scolaire.

www.adeupa-brest.fr

700
élèves en situation
de handicap
transportés

Collège et handicap

Depuis la loi du 11 février 2005 *relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, la scolarisation des élèves en situation de handicap est un principe de droit. En ce sens, le Conseil départemental adapte ses collèges aux différents handicaps, organise et finance le transport scolaire des élèves en situation de handicap.



www.finistere.fr

460

agents techniques
départementaux

20

jeunes en
emploi d'avenir

QUALITÉ DE



55

personnes en contrat
d'accompagnement
dans l'emploi

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DES ÉLÈVES

Répartis dans les collèges publics, les 460 agents techniques départementaux assurent l'accueil, l'entretien des locaux, la restauration, la maintenance et le fonctionnement de l'internat. Ils travaillent quotidiennement pour garantir un niveau de service public équivalent dans tous les collèges et offrir aux élèves les meilleures conditions d'accueil.

À leurs côtés, 75 personnes recrutées en contrat d'insertion contribuent également à la qualité de vie des collégien.ne.s.

Membres de la communauté éducative, représentés dans les conseils d'administration des établissements, les agents techniques peuvent être associés aux projets pédagogiques proposés aux élèves au sein des établissements, en lien avec le service de restauration par exemple.



VIE COLLÉGIENNE



Préaux



Foyers



CDI

DES LIEUX DE VIE REPENSÉS

En priorité, le Conseil départemental adapte les établissements aux normes de sécurité et d'hygiène, aux évolutions des effectifs, à l'accessibilité et aux orientations pédagogiques.

Le Département porte également aujourd'hui une attention accrue aux conditions globales d'accueil des élèves et à leur bien-être. Dans la conception des lieux de vie (*hors temps de cours*), il améliore l'espace disponible, l'éclairage naturel, le confort phonique et thermique. Cela concerne la restauration, les cartablieries, les cours, les espaces sportifs, l'infirmerie...

Les préaux offrent plus de surface abritée mais ouverte pour permettre aux élèves de s'aérer, de bouger... sans se mouiller !

Plus seulement des lieux de travail, **les centres de documentation et d'information (CDI)** évoluent vers des centres de la connaissance et de la culture situés au cœur des établissements et en accès direct depuis la cour de récréation.

Plus spacieux, **les foyers** s'organisent en deux espaces distincts avec un côté « calme » et un côté « agité » selon les activités pratiquées.

La conception **des sanitaires** a beaucoup évolué dans la période récente afin de concilier surveillance et besoin légitime d'intimité.



Sanitaires



RESTAURATION SCOLAIRE



Consultez le règlement
départemental des services
de restauration et d'hébergement
(SRH) adopté en 2017.

www.finistere.fr

20 000
élèves déjeunent
chaque jour

2,2 millions
de repas servis par an

8,5 %
de produits bio servis

3,05 €
le tarif moyen
du repas (pour un coût
réel d'environ 8€, forfait
restauration 4 jours)

CHARTRE QUALITÉ RESTAURATION ET PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Le moment du repas est important dans la journée des collégien.ne.s. C'est un temps de détente et de socialisation, ainsi que de partage et de découverte, pour continuer d'apprendre... autrement.

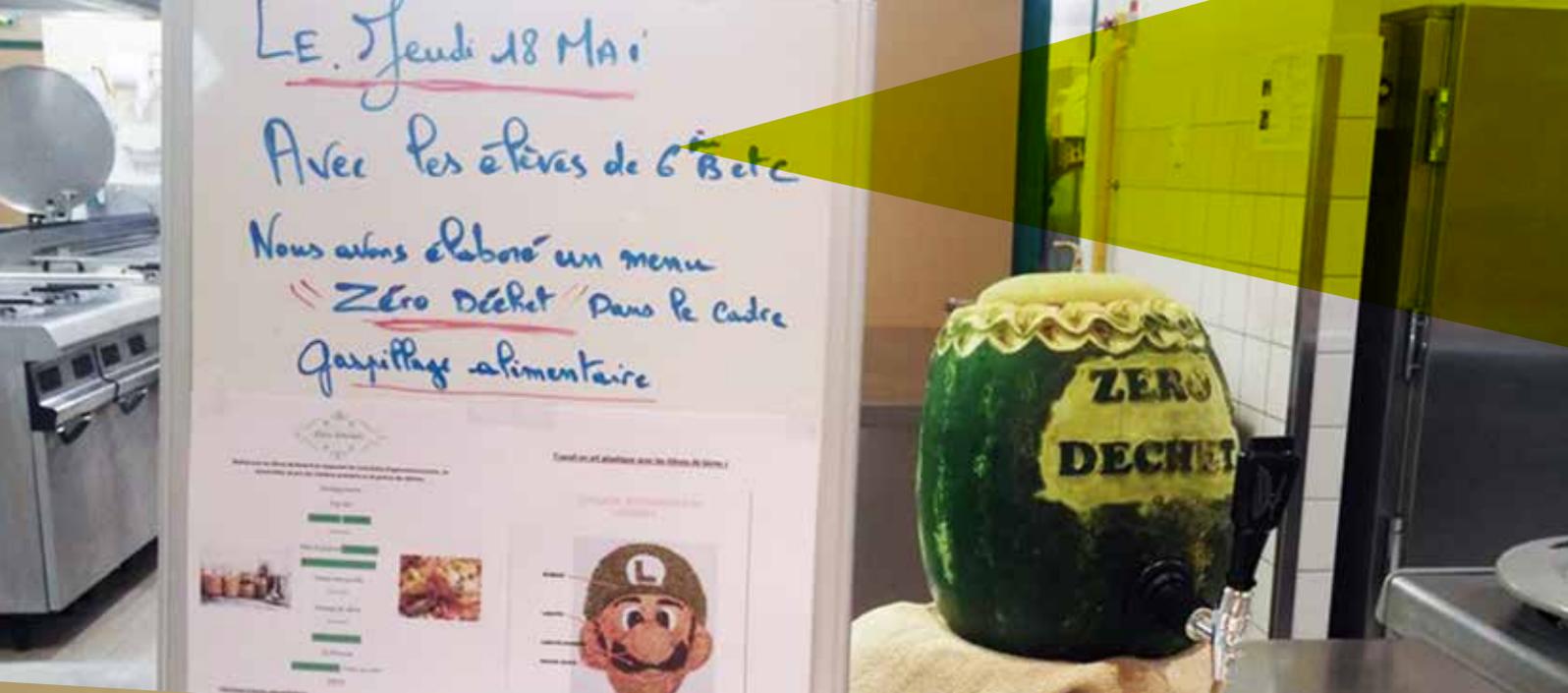
LES QUATRE ENGAGEMENTS DE LA CHARTRE QUALITÉ RESTAURATION

- **Manger avec plaisir** : accueil, menus, diversité, animations, saveurs...
- **Manger équilibré** : nutrition, équilibre alimentaire, règles diététiques.
- **Manger des produits de qualité** : approvisionnement bio, local, « fait maison ».
- **Manger durable** : circuits courts, lutte contre le gaspillage, tri.

La Charte qualité restauration permet d'élever la qualité des repas afin de donner à chaque élève ce dont il ou elle a besoin pour profiter pleinement de sa journée.

Le Département privilégie une fabrication directe des repas sur site, gage de qualité et de lien plus étroit avec les projets pédagogiques du collège, et qui facilite l'approvisionnement local. En parallèle, une harmonisation des tarifs est prévue en 2019, pour plus d'équité entre les élèves.

Les travaux d'amélioration dans les services de restauration, les formations proposées aux personnels de cuisine, la mise en place du « code couleur », le guide de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges publics, le défi « bio » proposé aux établissements... contribuent également à cette ambition et participent à mettre en œuvre le projet alimentaire de territoire du Département.



Pascal CANO
 Chef de cuisine
 Collège la Tourelle
 à Quimper

“Le collège de la Tourelle est depuis longtemps impliqué dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la production en cuisine jusqu’à la gestion des déchets. À la cantine, plusieurs poubelles sont disponibles pour le tri. Une table de troc permet des échanges entre élèves sur des denrées non consommées et non ouvertes (*comme les yaourts*). Je fais aussi des systèmes d’affichage des menus du jour, assez grands, annonçant aussi le déjeuner du lendemain avec les légumes exposés. Au niveau du buffet de crudités, j’apprends aux élèves à composer leur entrée. Comme c’est du libre-service, on doit réfléchir aux quantités prises pour éviter de remplir la table de troc. Cette sensibilisation se complète avec la pesée des déchets. On arrive à baisser sensiblement la quantité signifiant que les élèves gèrent mieux leurs besoins.

Sur le gaspillage alimentaire, j’ai proposé à l’équipe éducative un menu « zéro déchet » avec les 6^e B et un atelier d’arts plastiques à partir de déchets avec les 6^e C.

« Le chef de cuisine est venu en classe nous expliquer comment faire un menu « zéro déchet », les contraintes. C’était difficile au début parce que tous les élèves voulaient des frites. » Masseni DIARRASSOUBA et Elsa RODRIGUEZ, 6^e B

Après avoir présenté en classe une liste de fournisseurs locaux et leurs produits générant le moins d’emballages, je leur ai demandé de chercher un repas à base de poisson qu’ils aimaient. Au vote, le poisson cornflakes est ressorti. Le jour J, j’ai commandé le nombre de parts pour un service complet alors que d’habitude j’en commande moins. À la fin de service, il me restait un morceau de poisson ! Je n’avais plus d’entrées, plus de desserts. Les assiettes et plateaux étaient vides. La sensibilisation en classe a permis d’atteindre pratiquement le zéro déchet. Les œufs ont été utilisés pour confectionner un gâteau et les emballages ont servi au professeur d’arts plastiques.

Avec les 6^e C et l’enseignant d’arts plastiques, M. BAUMEISTER, on a fait des tableaux à partir d’épluchures. Depuis octobre, j’ai récupéré les épluchures et les ai séchées et mixées. Cela fait des pigments de couleur et des textures différentes. Puis, en classe, j’ai expliqué la technique de collage en proposant de s’inspirer de Philippe DEREUX, collagiste célèbre utilisant des épluchures. Ce qui m’intéresse, c’est que les enfants touchent le produit avec leurs doigts. Quand on touche la matière, on raisonne différemment par rapport à l’alimentation.

Pour l’année prochaine, on a réfléchi avec M^{me} LAVIGNE, l’enseignante de SVT¹, à un projet un peu plus ambitieux : une Commission Menus, des visites de la cuisine, un travail avec une diététicienne de l’IREPS²...”

¹SVT :
 sciences de la vie
 et de la terre

²IREPS :
 Instance régionale
 d’éducation et
 de promotion
 de la santé

INVESTIR



Le Conseil départemental élabore des schémas directeurs patrimoniaux en concertation avec les établissements

Ces schémas recueillent les besoins et priorisent les travaux nécessaires à mettre en œuvre sur le patrimoine immobilier des collèges, pour :

- améliorer la sécurité, l'hygiène et l'accessibilité ;
- favoriser des bâtiments durables et économes en énergie ;
- adapter les locaux pédagogiques et les espaces périscolaires ;
- assurer l'intégration du collège dans son environnement social et urbain.

17 M€

pour la construction d'un collège à Saint-Renan

168 M€

de travaux prévus dans le schéma pluriannuel des collèges publics voté en 2012 soit **20 à 25 M€ par an**

23 000 h

équivalent à **12 temps plein par an** pour l'embauche des personnes en situation de précarité grâce aux clauses d'insertion auxquelles sont soumises les entreprises dans le cadre des appels d'offres

90 %

des collèges accessibles aux personnes en situation de handicap

Un collège du XXI^e siècle à Plounéour-Ménez



Sophie GUIDOUX
Principale
Collège des Monts-d'Arrée
à Plounéour-Ménez

“Les locaux actuels du collège de Plounéour-Ménez sont exigus et ne sont plus adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques ni à la vie quotidienne d’un établissement : salle de permanence trop petite, pas de bureau pour les personnels de passage, ni pour le conseiller principal d’éducation (CPE), pas de salle de réunion, de local parents, aucun espace dédié à la vie collégienne (*préau, foyer, rangement casier*). De plus, l’accès direct des classes sur l’extérieur est très inconfortable pour les usagers et les professionnels (*entretien...*).

Le nouveau collège a été conçu avec une forte dimension environnementale. Il s’inscrit dans les standards des bâtiments scolaires et des pratiques pédagogiques actuelles, avec en particulier son CDI, véritable « colonne vertébrale » située au centre du collège, un jardin des arts qui pourra servir de support à des projets pédagogiques et artistiques, un bureau destiné à l’association des parents d’élèves et une salle de réunion partagée entre l’établissement et la population, avec une entrée indépendante du reste du collège.

L’ouverture du collège sur son environnement géographique, social et culturel dans la vie locale, est d’ailleurs au cœur du projet architectural et du projet de l’établissement. Il répond à un enjeu majeur de revitalisation d’un territoire rural, partagé par l’ensemble de la communauté éducative et locale, qui s’est manifesté notamment par une très forte mobilisation lors des portes ouvertes.

La dynamique qui s’est initiée avec la construction du nouveau collège va se poursuivre après son ouverture, à travers la construction de projets pédagogiques qui s’inscriront dans la vie locale, à l’instar de la résidence d’artistes menée par Sylvie UNGAUER, plasticienne, dans le cadre du 1% culturel : création de masques avec les élèves, photographiés dans l’environnement local, et exposition des photographies.”



Visionnez le chantier
filmé par drone et
la playlist collèges
sur la chaîne Youtube
Département Finistère



Principales opérations de **TRAVAUX** dans les **COLLÈGES** 2017-18



Dans le cadre du schéma pluriannuel de travaux voté en 2012, le Conseil départemental du Finistère investit 168 M€, soit 20 à 25 M€ par an, pour rénover et moderniser les collèges. Retrouvez la carte des chantiers en cours et des aménagements réalisés sur www.finistere.fr ou flashez le QRcode.



LANMEUR

Collège des Quatre-Vents



1,4 M€

Rénovation de la restauration.
Départ des travaux fin 2017.

SAINT-POL-DE-LÉON

Collège Jacques-Prévert



1,6 M€

Restructuration de la restauration.
Départ des travaux à la Toussaint 2017. Livraison prévue pour la rentrée 2018.

LESNEVEN

Collège Saint-Exupéry

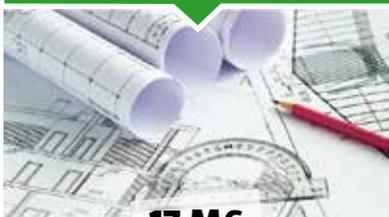


3,8 M€

Extension.
Travaux en cours.
Livraison été 2018.

SAINT-RENAN

Construction d'un nouveau collège



17 M€

Études en 2017-2018.
Travaux sur 2019-2021.

BREST

Collège des Quatre-Moulins



1 M€

Rénovation et accessibilité
vie scolaire et administration.
Travaux en cours. Livraison fin 2017.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

Collège des Monts-d'Arrée



8,2 M€

Reconstruction du collège.
Travaux en cours. Livraison fin 2017,
puis déconstruction de l'ancien collège.

QUIMPER

Collège Max-Jacob



2 M€

Rénovation de la demi-pension.
Départ des travaux à l'été 2017.
Livraison prévue pour la rentrée 2018.

PONT-L'ABBÉ

Collège Laennec



3,3 M€

Rénovation de la restauration
de la cité scolaire.
Travaux en cours.
Livraison rentrée 2017.

CONCARNEAU

Collège des Sables-Blancs



5,8 M€

Rénovation du collège.
Travaux en cours.
Livraison printemps 2018.

MOËLAN-SUR-MER

Collège Parc-ar-C'hoat

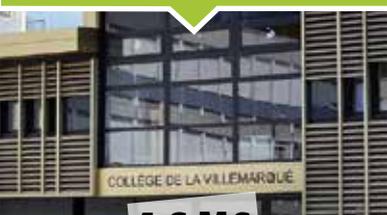


3,6 M€

Extension.
Travaux en cours.
Livraison fin 2018.

QUIMPERLÉ

Collège Hersart-de-la-Villemarqué



4,6 M€

Restructuration et extension.
Travaux en cours. Livraison automne 2017.



ÉQUIPER



En cohérence avec les plans de développement du numérique mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale, le Conseil départemental du Finistère a contribué à doter depuis 4 ans 42 collèges de 1000 tablettes numériques, qui viennent s'ajouter aux presque 5 000 ordinateurs (soit un pour 5 élèves) et aux 380 packs TNI (*tableaux numériques interactifs et vidéo-projecteurs*) installés dans les collèges.

3,8 M€
pour les équipements
et matériels des collèges
publics et privés
et la participation
aux travaux des
collèges privés

17 M€
consacrés aux
dotations
de fonctionnement
des collèges publics
et privés pour leur
quotidien

FONCTIONNER

Le Conseil départemental répond aux besoins de matériels et mobiliers concernant :

- les salles de cours, les salles spécialisées (*sciences, musique, arts plastiques, technologie, multimédia...*), le CDI, les lieux de vie des élèves, les cuisines et salles de restaurant scolaire, les locaux administratifs...
- le matériel non pédagogique (*photocopieurs, télécopieurs, matériel d'entretien, casiers-consignes...*) ;
- le matériel sportif des gymnases intégrés aux collèges ou des gymnases des collectivités lorsqu'ils sont destinés à l'usage des collégiens du public.

“En lien avec la participation à un concours de robots sumo¹, le projet de conception et de fabrication d’un robot par les élèves de 3^e a permis d’associer les enseignements de technologie et de mathématiques, dans un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI), en s’appuyant sur de nombreux supports numériques (*tablettes, logiciels choisis, imprimante 3D...*) et en confortant un partenariat avec l’IUT de Brest².

En cours de mathématiques, les élèves ont été initiés à la programmation par blocs avec le logiciel Scratch et guidés dans leur travail avec le logiciel Arduino, qu’ils peuvent aussi téléverser sur la carte programmable de leur robot. Ils ont également utilisé le tableur pour calculer le coût de revient du robot et pour tracer des courbes (*déformation d’un matériau en fonction de la masse mise sur une lame du matériau choisi*).

En cours de technologie, les élèves ont étudié le cahier des charges du concours et choisi des solutions pour la propulsion du robot, des capteurs de ligne pour ne pas sortir du terrain et des capteurs à ultrasons pour repérer le robot adverse, de l’alimentation par batterie du robot (*qui doit être autonome dans le cahier des charges*). Les tâches ont été planifiées sur l’année scolaire. Les élèves ont choisi les différents composants :

- Le châssis en aluminium a été fabriqué en partenariat avec l’IUT, le collège ne disposant pas de machines pour usiner le métal. Ce partenariat a permis de réduire le coût du robot.
- Les petites pièces de précision en plastique (*pour fixer les motoréducteurs et la batterie*) ont été fabriquées sur mesure avec l’imprimante 3D financée par le Conseil départemental.

Les deux disciplines trouvent bien sûr de nombreux points de convergence propres à la mise en place d’un EPI : la programmation, le calcul du coût dans le respect du règlement officiel du concours, la vitesse angulaire, la vitesse linéaire, le choix des dimensions du robot...

Au sein du collège de Kerhallet, de nombreux projets moteurs permettent ainsi d’apporter une réponse plus concrète aux attentes des élèves et de les fédérer : ils gagnent en motivation et en solidarité.”



Philippe DUGENET
Principal
Collège Kerhallet
à Brest

¹ Concours de robots sumo (*lutte et esthétique*) : sur un dohyo (terrain circulaire de 77 cm) deux robots autonomes doivent chercher, trouver et pousser l’autre à l’extérieur de cette surface.

² Partenariat avec l’IUT de Brest en Génie mécanique et productique, dans le cadre du projet d’orientation, pour faire découvrir cette filière aux 3^e. Lors d’une visite très instructive de l’IUT, les élèves ont découvert la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et différents appareils robotisés. Ils ont vu à l’œuvre des pièces en usinage, et particulièrement apprécié les appareils de métrologie. Le temps fort de la visite a été la découpe en direct au jet d’eau à très haute pression du châssis alu de chaque robot. Des étudiants sont également venus rencontrer les 3^e au collège pour présenter leurs cursus.



ACTIONS ÉDUCATIVES



88%

des collégiens concernés
par les actions

40

collèges publics et privés
investis dans une
démarche **Agenda 21**

Le Conseil départemental soutient financièrement les initiatives éducatives visant les pratiques citoyennes, culturelles, sportives et scientifiques ainsi que les actions de sensibilisation à la santé et à la sécurité.

- Depuis 2013, le label « **Finistère collège durable** » récompense pour trois ans les collèges dont les Agendas 21, élaborés avec les élèves, sont parfaitement ancrés dans le fonctionnement de l'établissement. Cette distinction a été décernée aux collèges Dom-Michel au Conquet, la Tourelle à Quimper, Saint-Joseph à Landivisiau, Léo-Ferré à Scaër et Bois-de-Loquéran à Plouhinec.
- **Les classes à projet artistique et culturel (PAC)** intègrent une expérience artistique et culturelle pour tous les élèves, avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture.
- **Les jumelages culturels** permettent la co-élaboration de projets culturels entre des associations et des collèges, qui mobilisent l'ensemble des acteurs de l'établissement pour une durée de 3 ans et contribuent à l'éducation artistique des collégiens.
- **Les sections sportives « classiques » ou « labellisées »** par le Département (*sections voile et sections sportives à vocation départementale*) font bénéficier certains élèves d'une pratique sportive renforcée dès le collège.
- « **Collège au cinéma** » permet de faire découvrir des films dans les salles de cinéma et de réaliser un travail pédagogique afin que les élèves acquièrent un véritable regard cinématographique.

■ **Les classes @ctu** offrent l'opportunité d'entrer dans le monde complexe de l'information, en amenant les élèves à analyser et décrypter des informations diffusées sur les différents médias (*journaux, radio, web...*) pour proposer ensuite des reportages audio ou vidéo.

■ **8 mini-entreprises** ont été créées par des collégiens avec un soutien financier départemental.

Le Conseil départemental s'associe avec la Prévention routière et le Comité départemental de la fédération française de cyclotourisme pour sensibiliser les élèves de 6^e et 5^e à la pratique du vélo. Après un rappel théorique du code de la route, ils se confrontent aux situations de circulation réelles. À l'issue de ces formations, chaque élève reçoit une plaquette récapitulant les comportements à adopter à bord des cars et à vélo, un gilet jaune et un autocollant réfléchissant.





“Au sein des collèges finistériens, le collège de Bannalec présente la particularité d’être doté d’un internat de 21 places dont le secteur de recrutement est le sud Finistère. Le volet internat est intégré au projet d’établissement et au contrat d’objectifs.

La réussite du projet de l’internat repose par ailleurs sur l’implication de l’ensemble du personnel de la communauté éducative.

Pour renforcer la mobilisation autour de cette particularité, un projet « collège et territoire » dédié à l’internat a été développé de 2014 à 2017. Le fil conducteur était le développement de l’ouverture culturelle et scientifique pour les internes, à travers la découverte de leur territoire. Chaque année, des activités ont ainsi été proposées aux internes en fonction d’un thème.

En 2016-2017, pour illustrer « Les traditions à travers le territoire », les élèves ont rencontré le brodeur et créateur Pascal Jaouen, après avoir visité son exposition. Il les a initiés à la broderie durant trois mercredis après-midi. Ils ont également découvert les jeux bretons et visité le musée départemental breton à Quimper.

Pour 2017-2018, un nouveau projet « collège et territoire » a été proposé, intitulé « Interne d’aujourd’hui : citoyen de demain », qui s’appuie sur des partenariats variés : le Conseil départemental, Quimperlé communauté, l’association Bretagne vivante, Océanopolis... L’idée est d’amener les jeunes à prendre conscience des responsabilités de chacun face aux enjeux du monde actuel : environnement (*qualité de l’eau, gestion des déchets...*), sécurité (*formation aux premiers secours, prévention incendie...*), vie démocratique (*élections, visite de l’assemblée départementale...*). Les internes découvriront entre autres la pointe du Raz et seront initiés à la pratique du canoë-kayak.”



**Mariannick
LAUTRIDOU**
Principale
Collège Jean-Jaurès
à Bannalec



Chaîne Youtube
collège Jean-Jaurès

800 000 €
pour les actions
éducatives
chaque année



Collège & Territoire

- À Scaër, des classes de 4^e du collège Léo-Ferré sont transplantées pour quelques jours au sein d’une entreprise du territoire. Les élèves découvrent le monde de l’entreprise, les métiers qui y sont exercés, l’importance et l’utilité des matières enseignées au collège à partir des situations observées.
- À travers les projets « Nadoz Vor » (Boussole) et « Krog e-barzh » (Croche dedans), le collège du Pays-des-Abers à Lannilis cherche à remobiliser des élèves de 3^e en difficulté scolaire et démobilisés pour les aider à réfléchir à leur orientation, à retrouver confiance et estime de soi et au final l’envie d’apprendre.
- Les collèges Jacques-Prévert à Saint-Pol-de-Léon et du Château à Morlaix ont choisi de mettre en réseau leurs sections d’enseignement général et professionnel adapté (Segpa), pour permettre aux élèves de vivre une approche professionnelle dans trois champs de métier, avec l’objectif de passer d’une orientation subie à une orientation choisie et de lutter ainsi contre le décrochage scolaire. Le projet débouche sur une réalisation commune.

ÉCOUTE/SANTÉ/SEXUALITÉ

*Envie de parler ?
Un problème ?*

15

**Centres de planification
et d'éducation familiale**
Une écoute confidentielle
et gratuite est possible

Les coordonnées
des CPEF
www.finistere.fr



Dans le cadre de ses missions confiées par la loi dans les domaines de l'enfance et de la santé, le Département développe ou accompagne des actions d'écoute auprès des jeunes, dans les établissements scolaires et au dehors.

Pour aider les jeunes de 12 à 25 ans, des professionnels proposent des modalités d'écoute et d'accueil adaptées :

- quel que soit le sujet (*école, famille, problème relationnel, harcèlement, alcool...*) ;
- pour échanger ou trouver des réponses (*accompagnement et orientation possibles*) ;
- le jeune vient seul ou avec quelqu'un de son entourage (*famille, ami, professionnel*) ;
- l'aide est confidentielle et gratuite ;
- des orientations et relais sont possibles ;
- les acteurs de l'écoute jeunes travaillent en partenariat avec les acteurs jeunesse locaux et proposent des interventions collectives, notamment dans les établissements scolaires.

Centres de planification et d'éducation familiale

À Brest sur deux sites, Landivisiau, Lesneven, Morlaix, Lanerneau, Crozon, Châteaulin, Carhaix, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Quimper sur deux sites, Concarneau et Quimperlé.

Dans ces centres, des professionnels accueillent les jeunes (*seuls, à deux, en petits groupes*) pour parler de sexualité en tout anonymat : rapport non protégé, grossesse non désirée, maladies sexuellement transmissibles... Ils proposent aussi une contraception gratuite. Ces démarches peuvent être dispensées d'accord parental.

Ils interviennent aussi au sein des collèges, avec l'équipe éducative ou à sa demande, pour informer les jeunes sur les questions de vie affective et sexuelle, de contraception, de respect entre les filles et les garçons... Ces séances peuvent être l'occasion d'un vrai projet pédagogique renforcé, dans le cadre du projet « Vie affective et sexuelle » inclus dans le dispositif « collège et territoire » financé par le Département.

1 PASAJ

Service d'écoute psychologique

Par internet, courriel, SMS,
téléphone, skype.

Permanences tous les soirs
(sauf le samedi), de 20 h à 23 h
le mercredi, de 14 h à 17 h

Tél. 02 98 43 10 20

☎ 06 32 98 22 07

✉ pasaj29@live.fr



4 PAEJ

Points d'Accueil Écoute Jeunes

Vous avez entre 12 et 25 ans ? Les PAEJ peuvent vous accueillir avec vos parents dans des lieux neutres, confidentiels et gratuits. Vous serez écouté.e et orienté.e par des professionnels, en cas de situations de questionnement, de mal-être voire de grande souffrance.

PAEJ de Cornouaille

☎ 06 71 34 90 61 ✉ paejsud@pep29.org

Accueil sur Audierne, Douarnenez, Haut Pays Bigouden,
Pont-l'Abbé, Concarneau, Châteaulin, Fouesnant et Quimperlé.

PAEJ du Nord Brest

☎ 06 72 83 35 70 ✉ paejnord29@orange.fr

Accueil sur Lesneven, Saint-Renan et sur la Presqu'île de Crozon.

PAEJ du pays de Morlaix

☎ 06 44 32 54 81 ✉ paej.paysdemorlaix@gmail.com

Accueil sur Morlaix, Landivisiau, Plouescat
et Saint-Pol-de-Léon.

PAEJ du pays Centre Ouest Bretagne

☎ 06 33 50 94 08 ✉ oxyjeunes@orange.fr

Accueil sur Carhaix et Pleyben

*En fonction des besoins, les PAEJ peuvent
proposer des lieux d'accueil plus appropriés
à la demande du jeune.*

Lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation des adolescent.e.s et de leurs familles, les MDA assurent les missions suivantes :

- un accueil et une écoute des jeunes de 11-25 ans et de leurs familles ;
- des consultations spécialisées et des temps collectifs (*groupes d'expression, information sur l'éducation à la santé...*) en fonction de la demande et des difficultés rencontrées ;
- un travail en partenariat avec les réseaux d'action sociale et de prévention (*actions développées en direction des professionnels : synthèses autour de la situation des jeunes, formations sur les difficultés adolescentes, documentation...*).

MDA du Nord Finistère

Le Rado

Hôpital Morvan

5 avenue Foch à Brest

Tél. 02 98 22 38 67

✉ loik.jousni@chu-brest.fr

MDA de Cornouaille

9 rue Le Déan à Quimper

Tél. 02 98 10 20 35

☎ 06 22 32 07 76

✉ maisondesadolescents@mda-quimper.fr

🌐 www.mda-quimper.fr/

2 MDA

Maison des adolescents



ACCOMPAGNEMENT AIDES

Votre enfant a des difficultés d'apprentissage. Comment peut-il être aidé ?

Pour bénéficier d'accompagnement, les difficultés de l'enfant doivent d'abord être diagnostiquées par des spécialistes (*pédopsychiatres, ergothérapeutes...*) permettant de constituer votre dossier auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

À partir des diagnostics, la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) va évaluer les besoins de votre enfant, élaborer un plan de compensation, valider le projet personnalisé de scolarisation. Selon ses difficultés, il pourra bénéficier de la présence d'une auxiliaire de vie scolaire, disposer de matériel pédagogique adapté ou être orienté vers les classes spécialisées, de type Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ou en Institut Médico-Éducatif (IME).



1 C Rue Félix le Dantec
29018 Quimper
Téléphone : 02 98 90 50 50
contact@mdph29.fr
www.mdph29.fr

Vos formulaires peuvent
aussi être déposés à l'accueil
des Centres départementaux
d'action sociale.

Pour inscrire votre enfant en situation de handicap au **transport scolaire**

Le Conseil départemental organise et finance le transport scolaire des élèves et des étudiants en situation de handicap. À ce titre, il prend en charge leurs frais de transport si la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a établi une incapacité à prendre les transports collectifs. Pour une mise en place d'un transport adapté, vous pouvez prendre contact avec l'Unité transport des élèves handicapés du Conseil départemental.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Direction des routes et infrastructures
de déplacement - Service ressources
32 boulevard Duplex
CS 29029 - 29 196 Quimper cedex
✉ drid-sr@finistere.fr

Vous avez des difficultés financières et ne parvenez pas à faire face aux frais de scolarité ?

■ **Les bourses nationales** sont attribuées par l'Éducation Nationale aux familles, sous condition de ressources et en fonction des charges de la famille. La demande de bourses est une démarche individuelle des familles suite à une information générale faite par le collège. Elles sont versées en trois fois. Pour les élèves boursiers demi-pensionnaires ou pensionnaires, le montant de la bourse nationale vient en déduction du montant des frais de restauration et d'hébergement.

Attention : les dossiers hors délai ne sont pas recevables, la seule aide possible sera alors le recours au fonds social collégien.



Accédez au simulateur pour savoir si vous pouvez bénéficier des bourses nationales
www.education.gouv.fr

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Service académique des bourses
1 boulevard du Finistère - CS 45 033
29 558 Quimper- Cedex 9
✉ ce.sab29@ac-rennes.fr

■ **Les fonds sociaux de l'État** sont des aides ponctuelles permettant de faire face à des situations financières difficiles rencontrées par les familles et les élèves, pour assumer les frais de scolarité (*restauration, internat*) et de vie scolaire (*livres, voyages, transports, vêtements d'atelier...*). Cette demande est à l'initiative du ou de la principal.e qui réunit le Conseil d'administration.

Le dossier de Fonds social peut être retiré au secrétariat ou auprès de l'assistant.e social.e du collège.

■ Le Conseil départemental peut accorder **l'allocation mensuelle d'aide à l'enfant**. Cette aide financière est affectée aux besoins propres de l'enfant et destinée à préserver ou améliorer sa santé, à favoriser son éveil et son développement et à assurer ses besoins matériels lorsque la situation sociale et financière de la famille ne permet pas d'assumer ces besoins.

PLUSIEURS AIDES FINANCIÈRES PEUVENT ÊTRE SOLLICITÉES AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT, DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET/OU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'aide peut être accordée chaque année civile sur demande des familles auprès des Centres départementaux d'action sociale.

En complément de cette aide financière, le Département peut proposer aux familles en difficulté sociale et éducative **un accompagnement éducatif à domicile et/ou l'intervention d'un.e technicien.ne** dans le domaine de l'action sociale.



Rencontrez l'assistant.e social.e de votre Centre départemental d'action sociale.+
www.finistere.fr

■ **L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)** est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) aux familles ayant au moins un enfant de 6 à 18 ans scolarisé et sous condition de ressources.

D'autres aides et accompagnements peuvent être demandés auprès de votre CAF. N'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec un conseiller pour connaître vos droits.



Prenez contact avec la caisse d'allocation familiale
www.caf.fr

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE COMMUNE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES QUI PEUVENT AUSSI VOUS ATTRIBUER DES AIDES À LA SCOLARITÉ.



finistere.fr



Conseil départemental du Finistère

Direction des collèges

32 boulevard Duplex
CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 26 44
Courriel : colleges@finistere.fr